



à la une



C'est la Journée mondiale de la santé

Chaque année le 7 avril, **l'Organisation mondiale de la Santé** célèbre la Journée mondiale de la santé. L'objectif, c'est de parler des inégalités de santé dans le monde et de ce qui doit être fait pour que tous les habitants de la planète puissent être en bonne santé. Être en bonne santé et accéder à des soins et médicaments quand on est malade, c'est un droit. En effet, l'article 25 de la Déclaration universelle des droits humains dit que « toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé ». Malheureusement, la pandémie de Covid-19 renforce les inégalités. En effet, les personnes les plus pauvres ou les plus fragiles sont davantage exposées au virus. Par exemple parce qu'elles vivent dans de petits logements avec beaucoup de personnes ou encore parce qu'elles doivent sortir travailler tous les jours et ne peuvent pas faire de télétravail. Les personnes pauvres sont aussi plus nombreuses à avoir d'autres soucis de santé comme des problèmes au cœur ou aux poumons, de l'obésité ou du diabète (trop de sucre dans le sang). À cause de cela, elles sont plus fragiles et la maladie de la Covid-19 est plus dangereuse pour elles. Depuis un an, les professionnels de la santé comme les médecins, les infirmiers, les infirmières, les aides-soignantes et aides-soignants agissent au quotidien pour soigner les malades les plus gravement atteints par la Covid-19. De nombreuses personnes ont montré leur reconnaissance pour ces femmes et ces hommes, par exemple en applaudissant aux balcons à 20h ou en faisant des dessins. L'Organisation des Nations Unies leur rend également hommage en désignant l'année 2021 comme Année internationale des personnels de santé et **d'aide à la personne**. Au-delà de la pandémie de Covid-19, cette journée est aussi l'occasion de rappeler que dans de nombreux pays, les soins coûtent très chers et les personnes les moins riches ne peuvent donc pas se soigner. En France, ce n'est pas le cas : les soins sont gratuits et accessibles à tous. Mais dans d'autres pays, il arrive que des personnes décèdent de maladies dont elles auraient pu, avec les soins et médicaments, guérir. C'est pour cela qu'il faut rappeler, aujourd'hui et tous les autres jours de l'année, que l'accès aux soins est un droit pour tous les humains.

La discut'minute



La santé, c'est la vie !

Agathe : Qu'est-ce que tu fabriques, P'tite Marianne ?

P'tite Marianne : Bah, j'applaudis les soignants, comme tous les jours à 20h ! Mais bon, j'avoue que je suis un peu toute seule là...

Agathe : T'as raison de continuer ! C'est vrai que les gens n'applaudissent plus trop au balcon depuis la fin du premier confinement. Mais en continuant, tu montres aux médecins, aux infirmiers et infirmières que tu penses toujours à eux !

P'tite Marianne : Ouais, même qu'il n'y a pas qu'eux ! Ma voisine, elle est aide à domicile. Et ben depuis le début de la crise, elle n'a jamais arrêté de travailler.

Agathe : C'est vrai que ce travail-là, tu peux pas le faire en télétravail !

P'tite Marianne : Oui ! Elle va tous les jours chez des personnes âgées pour les aider à faire le ménage ou à préparer à manger. Elle a beaucoup de courage. Et tu sais, vivre dans un logement propre et bien manger, c'est aussi une question de santé !

Agathe : C'est pas faux. En parlant de santé, tu sais que c'est la Journée internationale de la santé le 7 avril ? J'ai justement vu un reportage là-dessus à la télévision. Ils disaient qu'en Autriche, par exemple, y'a plus de 50 médecins pour 10 000 habitants. Et au Rwanda, devine ?

P'tite Marianne : Euh, je sais pas, dix ?

Agathe : Non, un seul. Et puis, il n'y a pas que ça. Il y a beaucoup de personnes qui ne peuvent pas s'acheter de médicaments parce que ça coûte cher. En plus, pour les gens qui habitent loin des villes, il faut parfois des jours entiers pour accéder à un hôpital.

P'tite Marianne : C'est pas normal de pas pouvoir se soigner.

Agathe : Je suis bien d'accord avec toi ! Et nous, on a bien de la chance d'être en forme !

P'tite Marianne : Ouais, 100% en forme ! Mais ça, c'est aussi parce qu'on fait du sport, non ? Et qu'on mange équilibré ?

Agathe : T'as raison, être en bonne santé, c'est se soigner quand on est malade mais c'est aussi bien manger et bien bouger ! À chaque repas, c'est bien de manger des légumes, des féculents, des protéines ! Et puis, même si on est confinés, il faut faire du sport ! D'ailleurs, ça te dit une petite partie de badminton ?

À suivre de près



P'tite Marianne : Oui, j'ai trop envie ! Je vais chercher ma raquette !

Les gamers solidaires pour un joueur autiste !

Galaad a quinze ans et, comme beaucoup d'adolescents de son âge, il est passionné de jeux vidéo. Galaad est autiste, c'est-à-dire qu'il est atteint d'un trouble dans le cerveau qui fait qu'il a des difficultés pour accomplir certaines choses de la vie quotidienne comme avoir une conversation ou se faire des amis. Il n'arrivait donc pas à trouver

des amis pour jouer avec lui à ses jeux préférés en ligne. Alors son père a eu une idée : il a lancé un appel sur Facebook et Twitter. Sa publication a été partagée des centaines de milliers de fois ! Des milliers de joueurs de jeux vidéo (on dit gamers) ont accepté de jouer avec lui. Il a aussi reçu plein de messages très sympa. Pour les remercier, le papa de Galaad a publié un nouveau message où on voit son fils, très content, qui tient un panneau qui dit « merci ».



Le ministre veut créer des collèges et lycées d'excellence

Jean-Michel Blanquer, le ministre de l'Éducation, veut créer une centaine d'établissements scolaires un peu particuliers. Ces 30 collèges et 70 lycées seront selon le ministre des « internats d'excellence ». L'idée, c'est de permettre à des enfants, notamment ceux qui viennent de familles qui n'ont pas beaucoup d'argent, de pouvoir étudier dans de très bonnes conditions. Certaines

écoles comme ça existent déjà. Les élèves partent étudier à la campagne, entourés de terrains de sport et d'animaux, et bénéficient de beaucoup de soutien scolaire. Ils restent dormir à l'école la semaine et rentrent chez eux le week-end. Pour entrer dans ces écoles, le ministre dit que ce ne sont pas les notes des collégiens et lycéens qui compteront. En effet, selon lui, il

faut d'abord juger la motivation des élèves. Ils devront donc écrire une lettre pour expliquer pourquoi ils veulent entrer dans ces écoles.

Le sais-tu ?



Sais-tu ce qu'est l'aide à la personne ?

On appelle services ou personnels d'« aide à la personne » ou encore « aides à domicile » les femmes et les hommes qui se déplacent dans les maisons des personnes âgées ou des personnes en situation de handicap pour les aider à réaliser différentes tâches de la vie quotidienne. Certaines ont besoin d'aide pour faire le ménage, faire les courses, se préparer à manger, se déplacer ou encore s'habiller. Des professionnels leur viennent donc en aide en fonction de leurs besoins. D'autres professionnels sont aides-soignantes et aides-soignants : ils aident les personnes pour se laver ou se soigner. Plus de neuf professionnels sur dix, dans ce secteur, sont des femmes. Très souvent, elles travaillent à temps partiel et leurs salaires sont bas. Elles font pourtant un travail très important. C'est pour cela que l'Organisation des Nations Unies leur rend hommage cette année aux côtés des soignants.

Le mot de la semaine

Le débat

Organisation mondiale de la Santé On parle de l'accès aux soins pour (OMS) :

c'est une organisation des **toutes et tous**

Nations Unies qui travaille spécifiquement

Selon toi, est-ce normal de devoir payer sur le thème de la santé et de l'accès aux soins pour des médicaments ou des soins ? soins dans le monde.

En anglais, on dit : World Health Organization (WHO)



Un programme
leo lagrange
FÉDÉRATION

ASSOCIATION LOI 1901
AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE



Retrouve-nous sur lespetitscitoyen.com
pour de nouvelles aventures!



Copyright © 2020 Les petits citoyens - Tous droits réservés